

Formation

Gymnastique féminine

Juges - Examen J2

Besançon - 03/06/2023



Organisateur Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

Public concerné

- Age : avoir 15 ans dans l'année
- Pré-requis : être licencié / être titulaire de la carte juges 1er échelon / avoir noté des compétitions districales, départementales ou régionales / avoir suivi le recyclage de l'année en cours

Contenu :

Validation par un examen du niveau Juge 2e échelon

Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Centre diocésain - 20 Rue Mégevand - 25000 Besançon**
- Date-s : **Samedi 03/06/2023**
- Horaires – **Accueil : 8 h 45 Début : 9 h – Fin : 17 h**



Repas - hébergement Repas pris sur place au Centre diocésain (compris dans le prix)

Amener :

De quoi prendre des notes / le programme fédéral 2021-22

Contact le jour du stage : Corinne GROCHULSKA : 06 75 64 90 12

Inscription :

- Date limite d'inscription : **29 mars 2023** (Date impérative pour les inscriptions à la fédération)
- Date limite de retour des autorisations et de règlement : **23/05/2023**
- Nombre minimum de stagiaires : **1**
- Coût : **25 €**

À régler par virement (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).

Veillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP.

Code à inscrire lors du paiement par virement ou par carte bancaire **avec le nombre**

de personnes : GF-JUGES- EXAM J2-03/06/2023

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires : **stages@fscf-bfc.fr**

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**

Autorisations parentales :

À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.

Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations et sur l'accusé de réception reçu.

* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifiez vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

** L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription.
Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.

Accès au lieu de stage



Inscriptions directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)*



*** Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet**



Autorisation parentale vierge



Conditions d'inscription

